

Communiqué de presse – 22 octobre 2020

## **Plan de relance : pour une France Terre de lait durable**

### **La filière laitière remet son livre blanc au Ministre et accompagne les acteurs laitiers pour répondre aux appels à projet dans le respect du plan de filière**

*La crise sanitaire présage une crise économique et sociale majeure. Chaque secteur, chaque acteur doit rassembler ses forces pour répondre aux défis qui s'imposent à tous. La filière laitière accueille le plan de relance comme une opportunité et un cap collectif à franchir en ces temps incertains.*

*Tous les acteurs du secteur laitier - producteurs, les coopératives, les industriels, les distributeurs, les acteurs de la restauration, les crémiers-fromagers - formalisent leurs priorités dans un [Livre Blanc](#) remis hier au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Avec la double responsabilité : garantir la souveraineté alimentaire pour les consommateurs et participer à la relance durable de l'économie, dans le respect par tous du plan de filière et de la loi EGalim.*

*Pour Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, «reconquérir notre souveraineté alimentaire est au cœur du plan de relance que nous portons. Je me réjouis que la filière laitière me remette son livre blanc, dans lequel elle démontre sa volonté de se saisir du plan de relance pour gagner en compétitivité, accélérer la transition agro-écologique et répondre à l'enjeu de renouvellement des générations. L'engagement de la filière est essentiel pour notre réussite collective.»*



*De gauche à droite : Damien Lacombe pour le collège des coopératives laitières, Jacques Creyssel pour le collège du commerce, de la distribution et de la restauration, Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Marie-Thérèse Bonneau pour le collège de la production laitière, Robert Brzuszczak pour le collège des industriels*

### **Un plan de relance pour atteindre une France, terre de lait durable**

Le plan de relance proposé par le gouvernement est un plan de transformation, garant des États Généraux de l'Alimentation et de la loi EGalim. Il est perçu par le secteur laitier comme un accélérateur des ambitions et des objectifs du plan de filière France Terre de Lait pour construire une France Terre de Lait durable.

L'interprofession laitière veillera à la cohérence des projets proposés avec le plan de filière et la feuille de route tenue depuis 3 ans, afin de :

1. Redonner leur juste valeur au lait et aux produits laitiers français
2. Répartir cette valeur au sein de tous les maillons de la filière, notamment des éleveurs
3. Proposer des produits laitiers qui trouvent toute leur place dans une alimentation saine, sûre et accessible à tous

## L'Interprofession accompagne les acteurs laitiers dans le plan de relance

L'Interprofession se positionne comme un facilitateur dans la mise en œuvre du plan de relance, entre les attentes du Ministre et les besoins des acteurs laitiers. Aussi le Cniel va accompagner les acteurs de la filière laitière pour décrypter ce plan de relance et identifier rapidement les appels d'offres auxquels ils pourront être éligibles, leurs interlocuteurs et les modalités d'obtention. Le Cniel souhaite ainsi faciliter l'accès aux aides du Plan de relance pour chaque laitier, dans la lignée du plan de filière et du livre blanc. Et pour construire ainsi une France Terre de Lait durable. Informations disponibles sur la plateforme [planderelance.franceterredelait.fr](http://planderelance.franceterredelait.fr) (et régulièrement mise à jour)

## Les enjeux prioritaires pour la filière laitière identifiés dans le plan de relance

La filière identifie les enjeux prioritaires dans le plan de relance pour les acteurs laitiers avec un double préalable : toutes les démarches de progrès initiées doivent se faire dans le respect de la diversité des modes de production et doivent être garantes de la résilience des acteurs.

<b>VOLET 1 PLAN DE RELANCE dont le plan de Transition Agricole et Alimentation</b>	<b>Accélérer la transition agroécologique</b>
Priorités identifiées pour la filière laitière dans ce volet :	> <b>Atteindre la souveraineté alimentaire</b>
	> <b>Accélérer la transition agroécologique de nos modes de production</b>
	> <b>Garantir le haut niveau de bien-être animal</b>
	> <b>Accompagner le changement le climatique pour une filière laitière neutre en carbone</b>
<b>VOLET 2 PLAN DE RELANCE</b>	<b>Améliorer la compétitivité de l'économie rurale à l'économie mondiale</b>
Priorités identifiées pour la filière laitière dans ce volet :	> <b>Orienter nos travaux de recherche et de développement pour des modes de production durable pour une filière autonome</b>
	> <b>Soutenir un export laitier durable</b>
<b>VOLET 3 PLAN DE RELANCE</b>	<b>Renforcer la cohésion des territoires</b>
Priorités identifiées pour la filière laitière dans ce volet :	> <b>Valoriser les métiers du lait : la filière laitière recrute !</b>
	> <b>Faciliter les conditions d'exercice et attirer de nouvelles générations</b>
<b>FINALITE DU PLAN DE RELANCE</b>	<b>Garantir une alimentation durable pour tous</b>
Priorités complémentaires identifiées pour la filière laitière et intégrées dans son livre blanc	> <b>Une alimentation durable à juste prix pour le consommateur</b>
	> <b>Ne contribuons pas à façonner une alimentation à 2 vitesses</b>

Marylène Bezamat  
[mbezamat@cniel.com](mailto:mbezamat@cniel.com)  
06.03.99.62.07

Contacts presse :  
Caroline Fenaillon  
[cfenaillon@cniel.com](mailto:cfenaillon@cniel.com)  
06.45.23.96.75

Delphine Sacleux  
[dsacleux@cniel.com](mailto:dsacleux@cniel.com)  
07.86.74.80.47

Salle de presse : [presse.filiere-laitiere.fr](http://presse.filiere-laitiere.fr)

## A propos

### Cniel

Le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière est l'Interprofession qui réunit l'ensemble des acteurs de la filière laitière : les éleveurs laitiers, les coopératives et les industriels laitiers, ainsi que les acteurs de la grande distribution, du commerce et de la restauration collective. Association (loi 1901) reconnue par les pouvoirs publics français et européens, le CNIEL est un lieu d'échange entre les acteurs de la filière, de concertation et de débat intégrant les réalités du monde professionnel et les attentes et préférences des consommateurs-citoyens et de la société civile. Le CNIEL a également pour mission et vocation de mettre à disposition à l'ensemble des publics des informations fiables, sourcées et étayées scientifiquement sur la filière laitière et les produits laitiers (qualité du lait, données économiques et de marché, modes de production, informations nutritionnelles etc.).